



N°26
14/09/2023



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :

FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

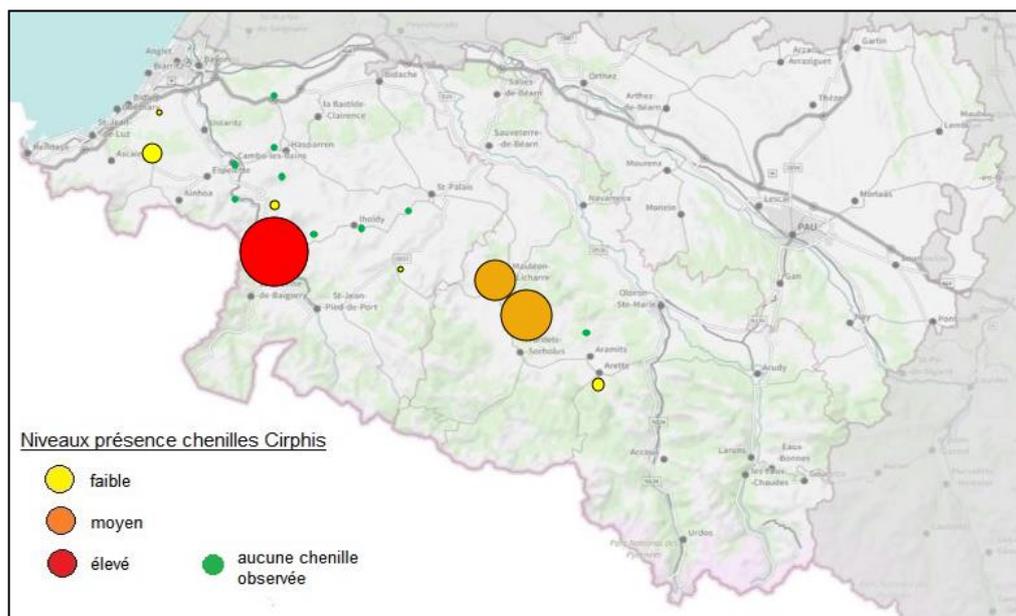
Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Prairie :

Cirphis : des chenilles (localement au-delà des seuils infestants) et des papillons.

• Les observations de la semaine



Lors de la tournée de cette semaine, **plusieurs papillons** ont été piégés :

- ARETTE : **1♂+ 12♀**
- ESQUIULE : 1♂
- ROQUIAGUE : **10♂+ 3♀**
- BIDARRAY : 8♀
- ITXASSOU : 1♀

Concernant les **chenilles**, celles-ci sont **présentes sur plusieurs sites**. Le secteur de **BIDARRAY** est particulièrement touché (seuil de nuisibilité atteint : 20 larves/m²) et les sites de **GARINDEIN** et **ROQUIAGUE** ont toujours une présence importante :

- ARETTE : 4 larves/m² (majoritairement < 10 mm + quelques-unes de 20 mm)
- GARINDEIN : **12 larves/m²** (majoritairement 20 mm + quelques-unes de 10 et 30 mm)
- ROQUIAGUE : **15 larves/m²** (a minima)
- JUXUE : 1 larve/m² (10 mm)
- BIDARRAY : **20 larves/m²** (majoritairement < 10 mm)
- LOUHOSSOA : 2 larves/m² (15 mm)
- SAINT-PEE-SUR-NIVELLE : 6 larves/m² (< 10 mm et quelques-unes de 15 mm)
- ARBONNE : 1 larve/m² (< 10 mm)



Larves de cirphis (< 10 mm) sur le site de BIDARRAY

Larve de cirphis (> 20 mm) et dégâts observés sur le site de GARINDEIN

Présence de cirphis sur d'autres cultures



Larve de cirphis (30 mm) sur le sorgho à Hasparren

Des chenilles cirphis sont toujours présentes sur du **sorgho** (HASPARREN).

Des larves (< 8 mm) ont également été repérées en bordure d'une parcelle de **vigne** (CARDESSE).

Enfin, des papillons cirphis (3) ont été piégés dans des **vergers de kiwis** et de nombreuses chenilles (10 à 20 mm) sont présentes dans les inter-rangs enherbés sur le secteur de PEYREHORADE (Landes).



Larves de cirphis (10 à 20 mm) sur un inter-rang de verger de kiwis à Cauneille

Evaluation du risque

La présence de chenilles atteignant le seuil de nuisibilité sur le site de Bidarray et leur présence étant encore importante sur certains sites en Soule, la **surveillance doit continuer** sur l'ensemble du département : tour des prairies tous les deux jours a minima.

Dans le cas de présence avérée, **faire piétiner le bétail** est efficace : il ne faut pas hésiter à « **serrer** » **les bêtes quelques heures sur une petite surface, et à répéter l'opération un peu plus loin.**

Lorsque les larves sont encore petites (10 à 15 mm), un éventuel **traitement phytosanitaire à base de Bt** devrait lui aussi fonctionner. La bactérie agit comme substance paralysante pour les chenilles : la toxine bloque le fonctionnement de l'appareil digestif du ravageur et celui-ci meurt en

Pour se tenir informé :

Suivre les **bulletins cirphis** publiés chaque semaine pour connaître les observations proches de ses parcelles (site internet de la Chambre d'Agriculture et relais partenaires ; envoi mail sur demande).

Le **groupe Facebook Prairies.64** permet d'échanger sur les prairies basco-béarnaises et d'être au courant plus rapidement de la présence de chenille.

Contacts :

Noémie LAVERGNE : 06.51.81.10.19 // n.lavergne@pa.chambagri.fr

Marie-Claude MAREAUX : 06 24 42 59 54 // mc.mareaux@pa.chambagri.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".